

- certains chasseurs, même s'ils ont participé au projet, disent être gênés par les clôtures et la présence des troupeaux sur leurs lieux de loisir.

- certains propriétaires, sceptiques au départ sur la réussite de l'opération, trouvent aujourd'hui inadmissible que des éleveurs utilisent leur territoire contre la seule contrepartie d'entretien,

- les clôtures gênent aussi l'accès aux produits de cueillette (champignons, arbouses, petit bois), quand bien même la situation antérieure était pire avec un maquis inaccessible,

- l'aide agri-environnementale est mal comprise et paraît une prime de plus aux éleveurs.

Toutefois le jugement "social" de l'opération apparaît encore positif, et devrait le rester tant que le contrat d'entretien DFCI apparaît rempli, et tant que des lieux de concertation existeront (réunion des AFP, panneaux d'information, presse locale, foire agricole présentant l'opération...)

sachant sur quelles bases négocier, à un contrat complexe entre plusieurs partenaires, avec une rémunération de prestation traitée comme une prime forfaitaire, ne simplifie pas les rapports locaux. La gestion trop administrative de ces mesures agri-environnementales décourage quelques éleveurs.

Heureusement les résultats sont là, aussi bien économiques sur les exploitations agricoles concernées qu'environnementaux sur l'entretien des coupures. Espérons que les financements perdurent.

## Des interrogations sur l'avenir

Le passage de relations marchandes contractualisées entre deux partenaires, l'éleveur et le propriétaire

# Développement en Languedoc-Roussillon de plantations à caractère paysager, mellifère, cynégétique

par Michèle LAGACHERIE et Bernard CABANNES \*

## Sylvapi, une opération pilote...

Le programme Sylvapi est né en 1992 d'un double constat :

- d'une part, en région méditerranéenne, les propriétaires privés affichent de plus en plus un autre regard sur leur forêt (souhait d'un agrément paysager, d'une richesse floristique et faunistique,...),

- d'autre part, la profession apicole s'inquiète de l'appauvrissement en sources pollinifères et nectarifères de l'environnement rural et forestier.

Quelques réalisations ont alors été testées dans la région. Mais ce programme a vraiment pris de l'ampleur



Photo 1 : Certaines espèces ont des qualités paysagères remarquables par leur floraison, leurs couleurs d'automne, leur forme ... (ici, Robiniers en Cévennes)

\* CRPF Languedoc-Roussillon  
378, rue de la Galéra  
Parc Euromédécine 34090 Montpellier

grâce aux aides du Fonds de Gestion de l'Espace Rural, entre 1996 et 1998 chez 54 propriétaires. Les 50 ha de plantations réalisés ont eu pour objectif d'occuper des terres en friche en enrichissant et agrémentant leur environnement. Alors que ces financements sont aujourd'hui interrompus, la demande ne cesse d'être formulée, tant de la part de particuliers que de la part de collectivités.

### *... qui révèle une palette diversifiée de motivations ...*

Bouquets contrastés dans les massifs homogènes, évocation d'anciens usages agricoles dans des zones en déprise, accompagnement d'itinéraires de randonnée, poumons de zones péri-urbaines ..., les motivations paysagères, présentes dans tous les projets, sont déclinées de multiples façons selon les sites et les personnalités. De même, les plantations mellifères donnent aux apiculteurs support à l'observation, à la découverte et à la formation aux différentes espèces.

### *... moteurs de mise en œuvre et de gestion*

Dans bien des situations de notre région méditerranéenne, la seule logique de production forestière freine la mise en œuvre de réalisations : essences trop limitées, surfaces trop petites, interventions non rentables, risques d'incendie rendant la récolte de bois incertaine... Des motivations paysagères, environnementales, incitent les particuliers ou les collectivités à mettre en œuvre leur projet et à le suivre, notamment parce qu'il produit un résultat à plus court terme.

### *Des plantations sans intérêt marchand ?*

Si aujourd'hui la taille des peuplements créés, l'incertitude sur leur réelle production mellifère, l'universalité du paysage rendent difficile une



**Photo 2 : Beaucoup d'espèces d'arbres sont mellifères par leur floraison productrice de nectar ou de pollen ou par leur miellat. Ici, fleur d'Evodia butinée.**

rentabilité économique, certaines valorisations directes telles que le miel, l'accueil à la ferme, la vente de petits bois originaux peuvent être espérés. D'autre part, des partenariats engagés sur le terrain entre des propriétaires et des groupes de producteurs, des collectivités, témoignent de l'intérêt porté à ces plantations pour conforter par exemple une économie touristique ou l'image de marque d'un produit.

